

La prévention?

C'est quoi ?

Que fait la Ligue ?

(Document modifié par
Lire et écrire)



La Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGR) et la prévention

Introduction

La Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGR) est née en 1949. Elle a toujours travaillé dans le domaine de la prévention. La prévention, c'est quoi ?

La prévention, c'est :

- Toutes les actions que nous pouvons faire pour éviter des problèmes de santé
- Important pour la santé de chacun.

Pour prévenir, il faut :

- Connaître et comprendre comment notre corps fonctionne. Cela permet de nous comporter de la bonne façon
- Demander de l'aide à des professionnels.

La Ligue genevoise contre les rhumatismes (LGR) est là pour vous aider. Nous travaillons avec la Direction générale de la santé. Notre rôle :

- Promouvoir la santé
- Éviter le développement des maladies des os et des muscles
- Diminuer les conséquences de ces maladies.

Prévention

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) dit qu'il y a 3 niveaux de prévention :

1. La prévention primaire
2. La prévention secondaire
3. La prévention tertiaire.

1. La prévention primaire

La prévention primaire a pour but :

- **D'empêcher** l'apparition de certaines maladies
- **D'éviter** l'apparition de certains traumatismes
- D'éduquer et informer la population pour **éviter** les problèmes.

Pour cela, la prévention primaire peut agir avec des personnes individuelles ou avec des groupes.

Avec les personnes individuelles, on peut proposer de :

- Faire attention à l'alimentation
- Avoir une activité physique
- Faire attention aux produits qui rendent dépendant. Par exemple : la drogue, la cigarette, l'alcool, etc....
- Se faire vacciner

Avec des groupes de personnes, on peut proposer des ateliers surs :

- La sécurité alimentaire
- La qualité de l'eau potable
- La qualité de l'air
- L'hygiène de la maison
- L'hygiène dans le cadre du travail
- Etc....

2. La prévention secondaire

La prévention secondaire a pour buts de :

- **Stopper** le développement d'une maladie
- **Diminuer** les conséquences d'une maladie
- Eviter de contaminer davantage de personnes.

Pour cela, la prévention secondaire peut proposer des mesures pour :

- dépister les maladies
- réduire les risques
- prendre en charge le plus tôt possible certaines maladies, par exemple le cancer, le diabète, le VIH, les infections sexuellement transmissibles.

3. La prévention tertiaire

La prévention tertiaire agit lorsque les maladies ou les traumatismes sont déjà là.

Elle a pour buts :

- D'éviter les complications
- D'éviter les rechutes.

La prévention tertiaire, c'est :

- Toutes les actions médicales mises en place lorsque la maladie est déjà diagnostiquée
- Les actions de réadaptation (**ensemble de mesures construites pour améliorer** la vie de tous les jours et diminuer le **handicap**)
- Les actions d'apprentissage pour la santé.

Est-ce que la Ligue peut m'aider ?

La Ligue genevoise contre le rhumatisme peut aider chaque personne qui souhaite agir pour :

- améliorer la santé de son squelette et de ses tissus
- freiner les maladies du squelette ou des tissus

Pour cela, la Ligue prend en compte la situation de chacun. Elle est attentive aux besoins et aux demandes de chaque personne. L'aide peut être individuelle ou en groupe.

La Ligue propose aussi des journées d'informations sur la prévention :

Quand ?

→ Toute l'année

Pour qui ?

- Pour chaque personne qui se sent concernée
- Pour chaque personne qui souhaite aider un proche
- Pour les professionnels de la santé

Informations : 022.718.35.55 ou www.laligue.ch

Hotline (ligne téléphonique ouverte à tous)

Informations ?

Aide ?

Soutien ?

Orientation ?

→ Appelez le **022.718.35.55**

Nous vous conseillons gratuitement.

Nous **garantissons la confidentialité de votre identité.**

N'hésitez pas à nous appeler ou à venir sur place dans nos locaux.



Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGR)

Rue Merle d'Aubigné 22
1207 Genève

Téléphone 0041 22 718 35 55
Fax 0041 22 718 35 50

Heures d'ouverture :

Lundi – Mardi - Jeudi : de 14h00 à 17h00

Mercredi – Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Courriel : laligue@laligue.ch
www.laligue.ch

Iban CH97 0900 0000 1200 4967 4

Texte modifié par « l'Association Lire et écrire / Section Genève ». Ce texte est disponible en version albanaise et espagnole sur www.laligue.ch/?q=page/prévention

Texte original disponible sur www.laligue.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX